

CONSEIL MUNICIPAL DE MONTBELLET

PROCES VERBAL REUNION du 6 octobre 2025

Nombre de membres afférents au Conseil : 14 - En exercice : 14
Présents : 12- Votants : 14 dont 2 pouvoirs

Date de la convocation : 29 septembre 2025 Date d'affichage : 9 octobre 2025

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ, le six octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de MONTBELLET, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans l'ancienne salle de classe - Place St Didier au Bourg de MONTBELLET, sous la présidence de Madame Marie-Thérèse DREVET, Maire.

Etaient présents :

Marie-Thérèse DREVET, Sébastien BORNUAT, Marie-Claire HUSSON, Bruno GALLI, Olivier GUILLOT, Fabrice PONSOT, Isabelle SALLIN, Nicolas LAURENT, Emmanuel AMBOISE, Thierry GARNIER, Fabienne STEPHAN, Maryse CHARVET

Absents avec pouvoir : Sylvie CARNEIRO DA SILVA pouvoir à Isabelle SALLIN
Jean- Louis GACHET pouvoir à Thierry GARNIER

Secrétaire de séance :Marie-Claire HUSSON

Rappel de l'ordre du jour :

- Délibération portant délégation du Conseil Municipal au Maire actualisation créances admises en non-valeur et ou créances éteintes
- Point travaux Mairie et Eglise de St Oyen - (travaux complémentaires lot N°1 église de St Oyen : rives de la façade ouest)
- Emprunt et dommages ouvrages pour les travaux de la mairie
- Recensement de la population 2026
- Adhésion de la commune de St Albain au Syndicat Mixte du Haut Mâconnais
- Compte-rendu des réunions intervenues
- Questions diverses

1 - Procès-verbal du 1^{ER} septembre 2025

Approuvé à l'unanimité

2 - Délibération portant délégation du Conseil Municipal au Maire actualisation des créances admises en non-valeur et/ou créances éteintes

Le Conseil Municipal consent une délégation au Maire pour admettre en non-valeur et/ou en créances éteintes les créances dont le montant est inférieur à 100 Euros pendant la durée du mandat.

3 - Point travaux mairie et Eglise de St-Oyen

- Travaux mairie et Eglise de St Oyen : les travaux des 2 chantiers ont démarré début septembre. L'appartement et la salle de réunion sont démolis.

- Pour l'église de St Oyen suite au démontage de la rive en pignon ouest de la nef, le chevron de rive a été décalé pour pouvoir sceller les tuiles au nu du mur du pignon. Cela implique un remontage du mur et en conséquence des frais supplémentaires.

Le coût des travaux s'élève à 2 576.65 € H.T.

La présente assemblée valide le devis supplémentaire de l'entreprise DUFRAIGNE en charge des travaux.

4 - Emprunt et dommages ouvrages

* Un emprunt d'un montant de 300 000 €uros est prévu au budget. Il sera réalisé dans les mois à venir. Plusieurs banques ont été questionnées. Le dossier est à l'étude.

* Assurance dommages ouvrages : une assurance D.O. sera souscrite pour les travaux de la mairie. Un devis est en cours.

5 - Recensement de la population

Le recensement se déroulera du 15 janvier au 14 février 2026. Deux agents recenseurs connaissant parfaitement l'ensemble de la commune sont nécessaires. Un agent a déjà été recruté. Pour le second agent, un appel sur panneau-pocket a été lancé.

6 - Adhésion de la commune de St Albain au Syndicat Mixte du Haut Mâconnais

La commune de St Albain souhaite adhérer au Syndicat Mixte du Haut Mâconnais à compter du 1er janvier 2026, compte tenu de la dissolution de l'actuel syndicat Nord Mâcon.

Cette adhésion n'a aucune incidence pour le Syndicat Mixte du Haut Mâconnais.

L'assemblée valide l'adhésion de la commune de St Albain au SMHM et approuve la modification des statuts du Syndicat du Haut Mâconnais.

7 - Compte rendu des réunions intervenues

- **La suppression des fils cuivre** du réseau téléphonique ou décuivrement est prévu dans les prochaines années. La commune de Montbellet sera impactée à partir de 2028.

- **Une réunion sur le Pont de Saône est intervenue** courant septembre à l'initiative des Présidents des C.D.01 & 71, pour informer élus et les commerçants. Le pont est toujours sous surveillance renforcée. Afin de limiter au maximum toute fermeture du pont et donc une déviation préjudiciable aux automobilistes, le Département de l'Ain essaie, dans la mesure du possible, de programmer et/ou anticiper les futures réparations. Un marché pour un stock de pièces usinées est programmé ; cette procédure permettra de limiter le délai de fermeture de l'ouvrage.

- **Demande subvention du CFA de St Marcel** : un jeune de la commune est en apprentissage au CFA DE St Marcel. Le conseil donne son accord pour le versement d'une subvention de 50 €uros.

- Renouvellement adhésion au contrat groupe assurances risques statutaires 2026-2029

Le Centre de Gestion a lancé un appel d'offre pour le renouvellement au contrat groupe assurances risques statutaires. L'assureur retenu est CNP /RELYENS. La commune doit renouveler son adhésion à compter du 1er janvier 2026 pour les agents CNRACL et IRCANTEC avec une franchise de 10 jours en maladie ordinaire. Le Conseil donne son accord.

- Comité de jumelage de St-Oyen : plusieurs membres ont cueilli cet été dans le verger pédagogique créé pour les enfants de l'école, des mirabelles et questches, qui ont été transformées en confiture.

Les pots de confiture sont en vente en mairie au profit du Comité de Jumelage de St Oyen afin de financer la prochaine rencontre des villages prévue en 2026 à St Oyen - Italie.

Tarif 3 pots : 10 €uros.

La séance est levée à 20h15

La prochaine réunion est fixée au lundi 3 novembre 2025 à 19h00